



République Française - Département de la Haute-Savoie  
**Ville d'Annecy-le-Vieux**

Direction  
des  
Services  
Techniques

Monsieur Louis CROSET  
6 rue du Plan de Sigran  
SUR LES BOIS  
74940 ANNECY LE VIEUX

Nos références : ST/DN/MNB 08-2203/3044

10 JUIL. 2008

Affaire suivie par : Didier NORMAND

Directeur des Services Techniques

☎ 04.50.23.86.10 poste 611

Objet : PC DUSSOLLIER.

Monsieur,

Suite à votre correspondance du 26 juin dernier, j'ai pris l'initiative de provoquer une réunion le 8 juillet 2008, en Mairie.

Au cours de cette entrevue, à laquelle vous avez bien voulu assister, ainsi que Monsieur Cédric DUSSOLLIER, je vous ai rappelé le contexte de l'instruction du dossier de permis de construire ainsi que les conclusions transmises par notre avocat, qui ont conduit Monsieur le Maire d'Annecy-le-Vieux à rejeter votre recours gracieux.

La recherche de solutions ne peut donc s'examiner que dans un cadre amiable entre les parties.

J'ai bien pris note de votre souhait, répété, de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties, en procédant à un échange de parcelles, toutes deux en zone NC au Plan d'Occupation des Sols.

Comme cela a été exposé, cette solution ne pourra se mettre en œuvre que si Monsieur DUSSOLLIER obtient des renseignements auprès de la Direction Départementale de l'Agriculture, lui garantissant le maintien des aides, aujourd'hui acquises et ce, pour une période de 5 ans.

Par ailleurs, la commune d'Annecy-le-Vieux, qui ne peut que favoriser une recherche de solution amiable à ce problème, ne pourra assurer un classement en zone constructible de la parcelle échangée lors de l'enquête liée à la révision du POS, valant PLU, mais, je puis vous assurer que nous ne ménagerons pas nos efforts pour obtenir un classement qui vous agréé si un échange se concrétisait.

Dans l'attente d'éléments nouveaux dans la gestion de ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,  
Yvon Bosson

Hôtel de Ville - Place Gabriel Fauré - Téléphone : 04 50 23 86 10 - Télécopie : 04 50 23 86 15  
courriel : st-accueil@mairie-annecy-le-vieux.fr

**Le courrier doit être adressé de manière impersonnelle à Monsieur le Député-Maire  
Place Gabriel Fauré - B.P. 249 - 74942 ANNECY-LE-VIEUX CEDEX**